



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 64547

Texte de la question

M Gautier Audinot attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur les comités nationaux constitués dans de très nombreux pays dans le cadre de l'année internationale de la famille, en 1994. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les dispositions que compte prendre son ministère à cet effet, les modalités d'organisation du comité français et s'il prévoit d'associer les mouvements familiaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Audinot Gautier](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64547

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 1992, page 5375